



PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE RISQUES EXCEPTIONNELS ET CLIMATIQUES

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, domiciliée sur Pont-l'Abbé, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous inscrire sur le registre communal, en renvoyant ce formulaire complété au :

**Centre Communal d'Action Sociale
9 rue Arnoult 29120 PONT-L'ABBE**

Votre inscription sur ce registre permettra, en cas de déclenchement par la Préfecture du Plan d'Alerte et d'Urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques (canicule, grand froid...) ou autres, de vous apporter les conseils et l'assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Vos coordonnées :

Nom : Prénom :
Né(e) le

Conjoint

Nom : Prénom :
Né(e) le

Adresse
.....


N° de tél. :

Votre situation : personne âgée
 personne en situation de handicap
 personne isolée

Coordonnées des personnes à prévenir en cas de nécessité (enfants, famille, voisins, etc...) :

Nom - Prénom	Adresse	Lien	☎

Coordonnées des services intervenants à domicile :

	Nom	Adresse	
Médecin traitant			
Soins à domicile			
Aide à domicile			
Autre service			

Je demande à figurer sur le registre communal afin d'être contacté(e) en cas de déclenchement par la Préfecture du Plan d'Alerte et d'Urgence.

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que toute modification ou radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Date :

Signature

► Dans le cas où la demande n'est pas faite directement par l'intéressé(e), préciser :

Nom..... Prénom.....

 Lien avec intéressé(e).....

Signature

**DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI
« INFORMATIQUE ET LIBERTES »**

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1 - Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.

2 - Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

3 - En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées. Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

INSCRIPTION A RENVOYER AU :

**Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
9 rue Arnoult 29120 PONT-L'ABBE**

**Accueil sur RDV du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**

Tél. : 02.98.82.43.50